



## DÉCISION

N°: 2025-240

Exécutoire le : 26 JUIL. 2025

Publiée / Notifiée le : 26 JUIL. 2025

Visée le : 22 JUIL. 2025

### COMMANDE PUBLIQUE

#### Marché n°25017

#### Acquisition d'un matériel de lutte ciblée contre les adventices en prairies Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure formalisée,  
Considérant la nécessité de Grand Lac d'acquérir du matériel de lutte ciblée contre les adventices en prairies

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 :

De signer avec l'entreprise Chevillard Agri SAS domiciliée 1096 Grand Route 01630 St jean de Gonville le marché 25017 pour un montant de 85 000 € H

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Chevillard AGRICULTURE SAS : L'entreprise titulaire du marché.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER Vice-Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage  
le 22/07/2025 10:29:21



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2025-240 : Marché n.25017 Acquisition d'un matériel de lutte ciblée contre les adventices en prairies - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 22/07/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/07/2025

---

**Numéro de l'acte :** Dec1099 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250722-Dec1099-AR

---

**Date de décision :** 22/07/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



MARCHE N°25017

## MARCHE DE FOURNITURES

### Acte d'engagement

#### Objet du marché

---

Acquisition d'un matériel de lutte ciblée contre les adventices en prairies

#### Acheteur

---

Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS

Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

#### Procédure de passation

---

Appel d'offres ouvert – Articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

#### Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

---

Monsieur le Président de Grand Lac

#### Comptable public assignataire des paiements

---

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

*Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.*

# Sommaire

<b>1. Contractant.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objet du marché.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction.....</b>	<b>4</b>
3.1 Délais d'exécution.....	4
3.2 Reconduction.....	4
<b>4. Prix.....</b>	<b>4</b>
<b>5. Avance.....</b>	<b>4</b>
<b>6. Signature du candidat.....</b>	<b>5</b>
<b>7. Acceptation de l'offre.....</b>	<b>5</b>

## 1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Le signataire :**

X s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

engage la société ..... sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

**Le mandataire <sup>(1)</sup> :**

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe <sup>(2)</sup> à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : <sup>(3)</sup>

...CHEVILLARD AGRI SAS...

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

1096 Grand Route - 001630 Saint Jean de Gonville

Adresse électronique : corinne.lachat@chevillard-agri.com

Téléphone : 04.50.56.37.28.

Télécopie : .....

N° SIRET : 432.441.434.00011.

APE : 4661Z ..

N° de TVA intracommunautaire : FR01.501.660.005

Références bancaires :

IBAN : FR76.1382.5002.0008.7719.8988.213

BIC : CEPAFRPP382.

JOINDRE UN RIB

## 2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet : Acquisition d'un matériel de lutte ciblée contre les adventices en prairies destiné à être utilisée par des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

## 3. Durée du marché – Délais d'exécution – Reconduction

### 3.1 Délais d'exécution

Le délai d'exécution est laissé à l'initiative du candidat. Il ne peut toutefois dépasser le délai plafond de 12 mois.

Le délai proposé ne sera retenu que s'il est inférieur ou égal au délai plafond. Dans le cas contraire, le délai plafond imposé par le pouvoir adjudicateur constituera le délai contractuel applicable. En l'absence de proposition de délai, le délai plafond sera appliqué.

Le délai d'exécution proposé par le candidat est de :

**2 MOIS**

*À valoriser par le candidat en précisant l'unité.*

Il commencera à courir à compter de la notification du marché.

### 3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

## 4. Prix Forfaitaire:

*Ce prix concerne : le convoyage du matériel, le montage, l'installation et mise en route, la formation des utilisateurs, la fourniture de l'ensemble des informations nécessaires au bon fonctionnement (Devis n°1 au RC)*

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article *Prix* du CCAP.

Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant HT (en chiffres) (€) : 85.000 €

Montant TVA (au taux de 20,00 %) : 17.000 €.....

Montant TTC (en chiffres) (€) : 102.000 €.....

Montant TTC (en lettres) (€) : Cent deux mille euros.....

.....

.....

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

### 5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire :  Refuse de percevoir l'avance  
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

### 6. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : SAINT JEAN DE GONVILLE.....

Le : 06 JUIN 2025 .....

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

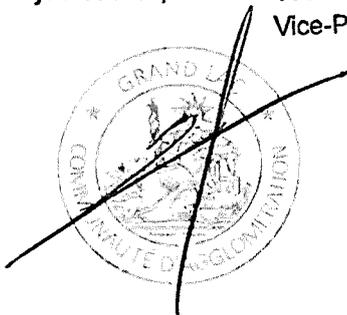
  
**CHEVILLARD AGRI**  
SAS au capital de 1 937 420 €  
1096 GRAND ROUTE 01630 St Jean de Gondeville  
RCS Bourg-en-Bresse B 432 441 434  
TVA Intracom FR 45 432 441 434 - NAF 4661Z

### 7. Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A : .....  
Le : ..... 2.1. JUL. 2025 .....

Le pouvoir adjudicateur, **Yves MERCIER**  
Vice-Président à la Commande Publique



# Annexe à l'acte d'engagement

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

### ● Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

### ● Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier : .....

SIRET : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN : .....

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :	.....

### ● Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification : .....

Date : .....

Montant (HT, montant TVA et TTC) : .....

Le cas échéant :

Désignation de la tranche : .....

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) : .....

Le cas échéant :

Désignation du lot : .....

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) : .....

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande : .....

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) : .....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements : .....

• **Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage	..... %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage	..... %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :	.....
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	.....
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :	.....
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné	.....
Le marché prévoit un montant :	
Montant prévu pour l'ensemble du marché :	..... € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée :	..... € TTC
Montant prévu pour le lot concerné :	..... € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum :	..... € TTC
Montant maximum :	..... € TTC

Montant estimé :	..... € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de :	..... € TTC

● **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement : .....

Désignation du mandataire : .....

● **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : ..... €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : ..... €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : ..... €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : ..... €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : ..... €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

● **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

# Annexe à l'acte d'engagement

## DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

*Remplir un exemplaire par co-traitant*

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....  
.....

Adresse de l'établissement :

.....  
.....  
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....  
.....  
.....

Adresse électronique : .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

N° SIRET : ..... APE : .....

N° de TVA intracommunautaire : .....

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : .....

BIC : .....